

Pourquoi trier ses déchets?

Le tri c'est facile

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



CONSEILS

- Déposez les emballages en vrac : s'ils sont enfermés dans un sac ou imbriqués, ils sont plus difficiles à traiter.
- Ne les rincez pas, il suffit de bien les vider
- Inutile de froisser ou de déchirer les papiers, cela complique leur transport et leur tri.
- Ne retirez pas les attaches (agrafes, spirales, etc.), elles seront enlevées lors du recyclage.

À JETER



Le tri c'est utile

Le tri n'est pas qu'un petit geste : son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles.

Trier, c'est préserver nos ressources naturelles

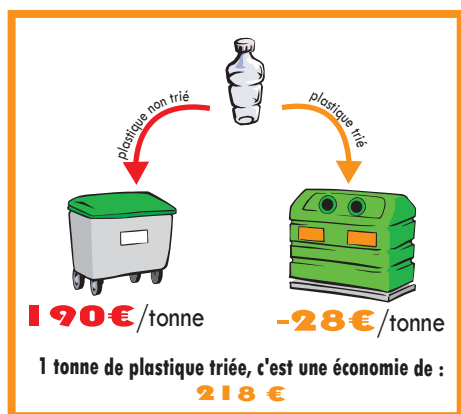
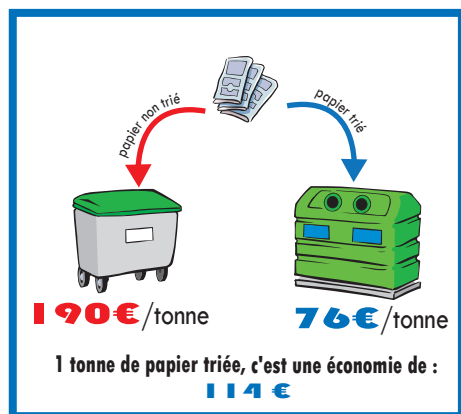
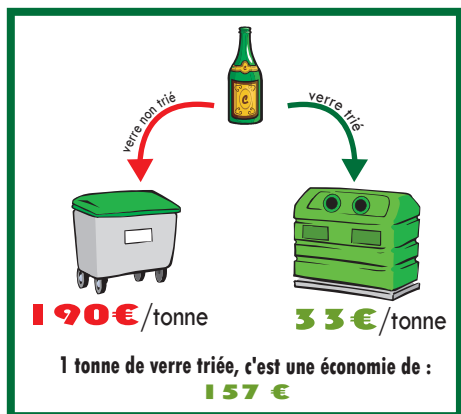
Les matériaux tels que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles. En triant vos emballages, vous avez la garantie qu'ils seront effectivement recyclés, économisant ainsi des ressources naturelles. Par exemple, une tonne de canettes d'aluminium recyclée permet d'éviter l'extraction de deux tonnes de bauxite et une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 650 kg de pétrole brut.

Trier, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre

L'émission moyenne de gaz à effet de serre est de 1,68 tonne par an et par habitant. Grâce au tri et au recyclage, vous pouvez réduire ces émissions. Par exemple, une tonne d'acier recyclée permet d'économiser 1,78 tonne équivalent CO2 et une tonne de bouteilles et flacons en plastique recyclée permet d'éviter 2,29 tonnes équivalent CO2.

Trier, c'est réduire les coûts de collecte et de traitement

Collecter et traiter des ordures ménagères coûte bien plus cher que collecter et recycler des déchets recyclables. La collecte et le traitement des ordures ménagères sont assujettis à des coûts de fonctionnement et des taxes importants alors que le tri génère des recettes par la vente des matériaux et le soutien des éco-organismes.



Responsable de la publication : Madame Odile LAFITTE
Conception et réalisation : Service communication
Impression : Imprimerie d'Albret - 40 140 SOUSTONS
Tirage : 32 800 exemplaires

Nos partenaires :



SIETOM de Chalosse
815 route des Partenses
40 250 Caupenne
Tel : 05.58.98.57.57
www.sietomdechalosse.fr



la TRIBUNE du SIETOM

pour en savoir plus sur les déchets

Juin 2017 - n° 9

Le tri, toujours le tri



Dans ce nouveau numéro, nous avons voulu porter une nouvelle fois l'accent sur le tri des déchets puisque le bilan de la collecte de 2016 nous montre que nous avons encore des efforts à faire.

D'ailleurs, nous déployons en ce moment avec Eco-Emballages et Ecofolio 45 nouveaux points tri sur la moitié de notre territoire afin d'améliorer nos performances, c'est vous dire si le recyclage nous tient à coeur. Il faut dire que nous avons tout à y gagner car le tri nous apporte à la fois des économies financières et environnementales.

Vous verrez également le bilan de notre programme de prévention de déchets qui vient de s'achever et mené en lien avec l'ADEME. Il a permis de porter de nombreuses actions qui ont mis en avant l'engagement de nombreuses associations pour une meilleure gestion de nos déchets.

Nous avons aussi voulu vous ouvrir nos portes plus souvent que les autres années puisque désormais vous pourrez venir tous les premiers mercredis de chaque mois. Ces visites sont intergénérationnelles et vous apporteront sans nul doute des réponses si vous aviez encore des doutes sur la nécessité de trier. Alors, n'hésitez pas à vous inscrire et à venir nous rencontrer.

Odile Lafitte
Présidente du SIETOM

A vos agendas

Le SIETOM organise désormais des journées portes ouvertes de son site à Caupenne tous les 1ers mercredis de chaque mois (sauf au mois d'août).

Ces journées auront lieu :

- Mercredi 5 juillet
- Mercredi 6 septembre
- Mercredi 4 octobre
- Mercredi 8 novembre
- Mercredi 6 décembre

Des visites seront organisées le matin de 10h à 11h30 et l'après midi de 14h à 15h30.

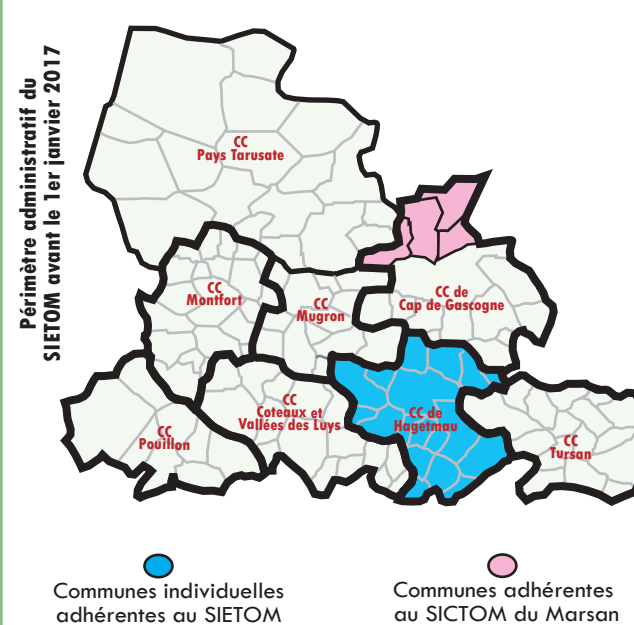
Vous pourrez ainsi venir découvrir notre unité de valorisation organique, le centre de stockage des déchets, la production de compost normé et la gestion des déchets recyclables.

Vous pouvez vous inscrire via notre site internet www.sietomdechalosse.fr ou par téléphone au 05 58 98 57 57.

Le nouveau territoire administratif du SIETOM

Suite à la loi NOTRE et à la fusion de communautés de communes, le visage administratif du SIETOM a changé.

La compétence déchets appartient maintenant aux communautés de communes qui adhèrent ensuite au SIETOM de Chalosse. C'est le cas pour les 5 intercommunalités qui composent aujourd'hui notre territoire, soit une population desservie par le SIETOM de 77 785 habitants.

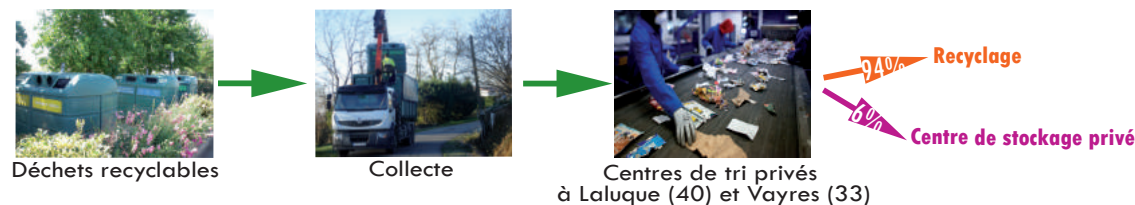


L'organisation des services en 2016

la collecte ordures ménagères



la collecte sélective



les déchetteries

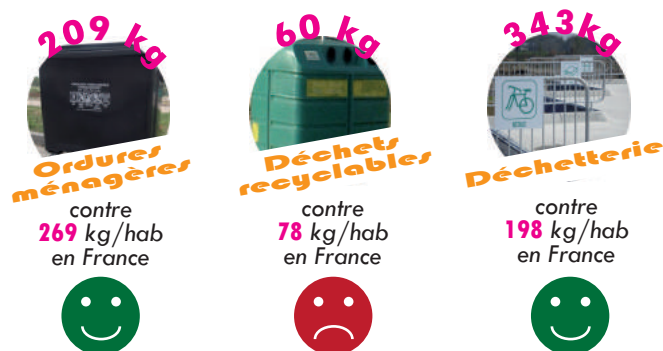


Les déchets collectés en 2016

Type de déchet	Quantité (en tonnes)
Les ordures ménagères	16 109
Les déchets verts	12 646
Les encombrants	4 826
Les gravats	3 645
Le bois	2 467
Le verre	2 131
Le papier	1 987
Le carton	770
Les métaux	740
Les déchets électriques	638
Les emballages	538
Le mobilier	244
Les textiles	180
Les déchets spécifiques	114
Les déchets "réemployés"	87



Combien de déchets a jeté chaque usager ?



Chaque usager du SIETOM a jeté **612 kg** de déchets en 2016 contre **573 kg/hab** en France

Quel bilan par rapport à 2015 ?



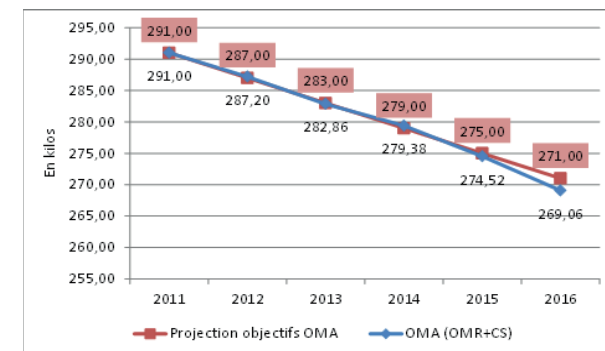
Bilan du programme de prévention des déchets

Démarré en 2012, le Programme local de Prévention des déchets du SIETOM de Chalosse vient de se terminer. Les objectifs du programme étaient fixés par le Grenelle de l'environnement à savoir une réduction de 7% des ordures ménagères et assimilées (OMA) par habitant sur 5 ans.

L'année de référence était 2011, ce qui définissait les objectifs suivants qui correspondent à une diminution pour chaque habitant du SIETOM de Chalosse de 20 kg sur 5 ans soit 4 kg par an.

- OMA en Kg/hab en année 1 : 287
- OMA en Kg/hab en année 2 : 283
- OMA en Kg/hab en année 3 : 279
- OMA en Kg/hab en année 4 : 275
- OMA en Kg/hab en année 5 : 271 (objectif à atteindre)

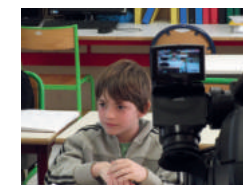
Le ratio atteint en année 5 répond à l'objectif prévu pour 2016.



Petit retour sur les actions les plus emblématiques menées durant ces 5 années



Distribution de 6 405 gourdes dans 41 clubs sportifs



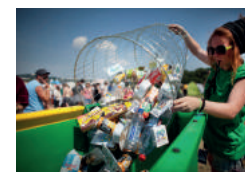
2 894 enfants sensibilisés à la prévention des déchets à travers 8 courts métrages et 165 animations



3 192 composteurs distribués
31,5% des foyers équipés
12,1 kg de déchets compostables évités par habitant du SIETOM



22,8% de foyers équipés d'un «STOP PUB»
2,8 kg de publicité évitée par habitant du SIETOM



Mise en place de 2 dispositifs pour améliorer la gestion des déchets des manifestations
251 640 gobelets réutilisables prêtés



Dotation de 5 bébés témoins de couches lavables
Équipement de la micro-crèche de Saint-Aubin en couches lavables
Test sur 5 résidents de l'EHPAD de Tartas



Participation à l'étude de faisabilité pour la création de la recyclerie d'Hagetmau avec Landes Partage
Équipement de nos déchetteries en caissons réemploi



52 hébergeurs équipés en cabas et/ou composteurs
Mise en place d'une marque de reconnaissance

Bien trier ses déchets piquants

Les déchets à trier



Comment fonctionne la filière ?

